

Les Cahiers *du patrimoine naturel*



Le Pays civraisien



BOCAGE et PLAINES

PRAIRIES HUMIDES

RIVIÈRES et FORÊTS ALLUVIALES

MARES

BOIS et LANDES



Sommaire

Présentation du Pays.....	3
Bocage et plaines.....	4
Prairies humides.....	5
Rivières et forêts alluviales.....	6
Mares.....	8
Bois et landes.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.

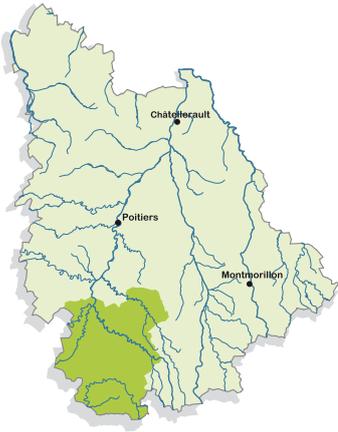
Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.

Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



Présentation du Pays



Caractérisé par ses célèbres terres rouges à châtaigniers, le Pays civraisien occupe l'extrême sud-ouest du département de la Vienne.

C'est le seul secteur du département qui s'étende sur deux bassins versants différents, celui de la Vienne et celui de la Charente. Les deux réseaux hydrographiques irriguent principalement la périphérie du territoire, aucun cours d'eau ne passe en son centre.

Les paysages se répartissent en deux grandes entités : les plaines vallonnées (terres de brandes, terres rouges à taillis) et le bocage (terres froides à l'extrême sud-est et terres rouges au nord-ouest).

Pays d'élevage il y a encore quelques décennies, le Civraisien a été progressivement converti en terre de cultures et les plaines céréalières ont remplacé les haies et les bosquets. Le bocage est relégué à quelques rares secteurs du pays et s'impose comme principale richesse naturelle patrimoniale. Tout comme les quelques taches de landes et de prairies humides qui subsistent aussi, il est favorable à une faune et une flore partout fragilisées, et accueille des espèces qui sont aujourd'hui partout en déclin.

QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 88 780 ha
Boisements : 11 % avec 10 158 ha
Cultures : 78 % avec 70 131 ha
Prairies : 8 % avec 6 970 ha

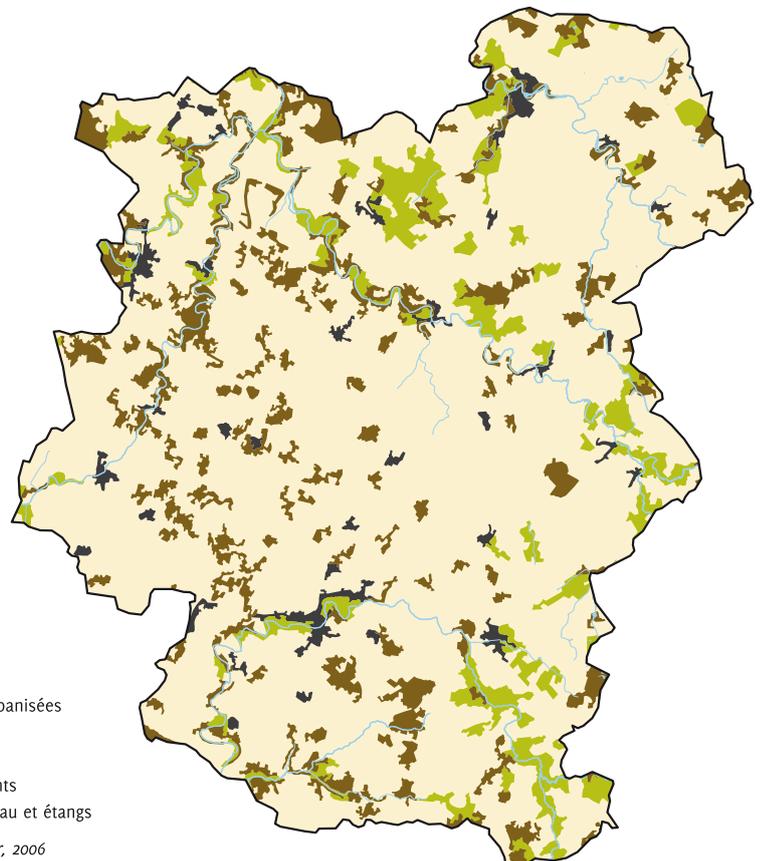
Habitants : 26 885 habitants en 2006
Densité : environ 30 hab/km²

source : Corine Land Cover 2006, IAAT, 2009

Liste des 40 communes qui constituent le Pays

Asnois	Payroux
Blanzay	Romagne
Brion	Saint-Gaudent
Brux	Saint-Macoux
Ceaux-en-Choué	Saint-Maurice-la-Clouère
Champagné-le-Sec	Saint-Pierre-d'Éxideuil
Champagné-Saint-Hilaire	Saint-Romain-en-Charroux
Champniers	Saint-Saviol
La Chapelle-Bâton	Saint-Secondin
Charroux	Savigné
Chatain	Sommières-du-Clain
Château-Garnier	Surin
Châtillon	Vaux-en-Couhé
Chaunay	Voulême
Civray	Voulon
Couhé	
La Ferrière-Airoux	
Gençay	
Genouillé	
Joussé	
Linazay	
Lizant	
Magné	
Payré	

Occupation des sols du Pays civraisien



Bocage et plaines



Avec ses alignements d'arbres et ses entrelacs de haies ceinturant les prairies, le bocage s'exprime surtout à l'ouest du pays. Mais, là aussi, il disparaît petit à petit, au profit des grandes parcelles agricoles.

Sur ce territoire de plaine très majoritairement consacré à l'agriculture, les parcelles cultivées occupent 78 % de la surface, soit environ 70 000 hectares. Le bocage est concentré sur la façade ouest et notamment sur la commune de Chaunay, en limite des Deux-Sèvres, et dans les vallées. Celles du Clain, de la Dive et de la Bouleure présentent un beau maillage de haies en aval de Couhé.

Sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire, le bocage se mêle aux landes sur une zone encore très préservée, autour du Pâtural des Chiens. Les vallées du Clain, à Château-Garnier, ainsi que les vallées du Cibiou et du Pas de la Mule, entre Genouillé, Lizant et Surin, sont également brodées de multiples haies.

Cependant il ne faut pas oublier que, du Ruffécois jusqu'au sud du Civraisien, 75 % des haies ont disparu entre 1960 et 2002. Le pays, partagé entre les terres de groies et les terres rouges à châtaigniers à l'ouest, et les terres de brandes à l'est, affiche une nette évolution vers la céréaliculture, qui occupait 25 % des terres agricoles il y a 30 ans et en occupe aujourd'hui les trois quarts.

Quelques bijoux ont été sauvegardés malgré tout, notamment le bocage de Chaunay, à l'extrême ouest. Les haies y sont épaisses et dominées par de vieux arbres qui accueillent Lucanes et Grands Capricornes, des coléoptères rares aujourd'hui.

Dans le quart nord-est, autour des communes de Magné, Gençay et Saint-Maurice-la-Clouère, quelques mares ponctuent les prairies humides richement teintées de violet en mars et avril, tant les densités de Fritillaires pintades y sont importantes. La Renoncule à feuilles d'ophioglosse fait également partie des hôtes privilégiés du site.

Les prairies, encore bien préservées, accueillent des insectes à très forte valeur patrimoniale et notamment des papillons de jour. Le Damier de la succise en fait partie. Ce délicat insecte fréquente les prairies dès le mois de mai, souvent en compagnie du Cuivré des marais.



Chevêche d'Athéna

Symbole de la déesse de la sagesse, cette petite chouette au regard sévère fréquente les zones bocagères. Elle trouve dans les vieux arbres, les cavités indispensables pour sa reproduction. Elle chasse sur des terrains à végétation basse avec des arbres isolés qui lui servent de perchoirs et d'affût. On peut l'observer à tout moment de la journée mais elle est active surtout à l'aube et au crépuscule. Malgré sa petite taille, la Chevêche d'Athéna pousse des miaulements très sonores lors de la période des amours.



Genette commune

La Genette, beau carnivore arrivé en France durant le haut Moyen-Âge, est, dans le Pays civraisien, au cœur de sa répartition locale. En effet, elle se montre ici régulièrement dans les secteurs bocagers et les vallées du Clain, de la Dive et de leurs affluents. Elle affectionne notamment les coteaux boisés avec affleurements rocheux et les alignements de « trognes » des haies bocagères. C'est une chasseuse assidue de rongeurs, qu'elle capture au sol lors de ses randonnées nocturnes.

Photographies : Enrique Dans (Flickr), Samuel Ducept (Vienne Nature), Patrick Gatignol (Vienne Nature), David Olivier (Vienne Nature), Johan Tillet (LPO Vienne).

Prairies humides



Fritillaire pintade

La Fritillaire pintade est une plante emblématique des prairies humides à floraison printanière (entre mars et avril). Le bassin du Clain constitue le principal réservoir de cette « tulipe sauvage », patrimoniale à l'échelle régionale. Le Pays civraisien compte environ 200 000 pieds de Fritillaire pintade, répartis sur près de 150 stations. Six d'entre elles, sur les bords de la Charente, totalisent à elles seules environ 500 pieds.



Damier de la succise

Élégant insecte printanier, le Damier de la succise fait parties des rares papillons de jour protégés en Europe. Il s'observe principalement dans les prairies humides fleuries entre la fin avril et la mi-mai. Considéré comme rare dans la Vienne, il n'est connu que sur le cours du Merdançon à Charroux, et autour de quelques étangs de Château-Garnier. Le drainage des prairies et le nettoyage trop important des lisières fraîches menacent grandement cette espèce qui voit ses populations décliner.



Zones d'expansion des crues, les prairies humides sont riches d'espèces phares, des plantes aux mammifères, en passant par les insectes.

Les prairies humides du Pays civraisien sont surtout des prairies inondables. Cependant certaines sont humides simplement parce qu'elles se situent dans un bas-fond ou au-dessus d'une nappe phréatique qui affleure. C'est le cas des prairies humides du bocage de Chagnay qui ne sont en connexion avec aucun cours d'eau proche mais réagissent au niveau fluctuant de la nappe phréatique sous-jacente très proche.

Ces prairies regroupent de nombreuses espèces végétales patrimoniales pour notre région, comme la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse et le Gaillet boréal, deux espèces protégées au niveau national.

Les prairies inondables associées à un cours d'eau présentent une végétation différente selon le degré d'humidité du sol, qui dépend du régime hydrique du cours d'eau, de la hauteur des berges mais également de l'historique de gestion de la parcelle (drainage). Sur le Clain, les prairies humides présentent ainsi une certaine diversité d'habitats naturels. Les prairies les plus humides sont celles dont le sol est inondé en permanence. Ce sont les cas les moins fréquents. Les prairies à grandes herbes (Carex, mégaphorbiaie), les roselières (Phragmite et Phalaris), comme à Ville-

monnay (Champagné-Saint-Hilaire) en sont quelques exemples. Les prairies humides à Renoncule rampante sont celles que l'on rencontre le plus fréquemment (86 % des prairies humides recensées). Elles subissent des inondations en général assez courtes, lors des crues hivernales et printanières. Ces prairies sont en général pâturées et fauchées tout au long de l'année et la richesse de la végétation qui les compose dépend aussi du niveau d'intensité des pratiques agricoles.

Les prairies humides fonctionnent comme des filtres et jouent un rôle important dans l'épuration des eaux. De plus, ce sont des zones d'expansion de crues : elles permettent de limiter les inondations générales et donc de minimiser d'éventuels dégâts matériels et humains.

Ce sont les milieux de vie de nombreux invertébrés rares : Cuivré des marais et Damier de la succise chez les papillons, Criquet des roseaux et Criquet ensanglanté chez les orthoptères.

Rivières et forêts alluviales



Malgré la présence de deux grands bassins versants, le Civraisien de bénéficie que d'un réseau hydrographique faiblement étendu. Cela ne l'empêche pas d'accueillir bon nombre d'espèces patrimoniales.

Le Pays civraisien est arrosé par 275 km de rivières, rattachées à deux bassins versants : la Charente à son extrémité sud et le Clain au nord.

Les rivières du bassin du Clain forment ici un réseau hydrographique de l'ordre de 200 km. Les principaux cours d'eau sont le Clain, la Clouère, le Payroux, la Bouleure et la Dive.

Le fleuve Charente, avant de rejoindre l'Océan Atlantique, fait une petite incursion de 45 km dans notre département où il est alimenté par 5 petits affluents (le Cibiou, le Cornac, le Merdançon, le Transon et le Pas de Mule) qui coulent sur environ 30 km à eux tous dans le Civraisien.

La plupart de ces cours d'eau hébergent le Brochet et des Cyprinidés (Gardons, Rotengles, Brèmes, etc.). De plus, de petits ruisseaux aux eaux vives et fraîches (Le Bé, la Belle, le Cibiou, le Cornac...) peuvent accueillir la truite et ses espèces accompagnatrices : Vairon, Chabot, Loche commune. Ces cours d'eau abritent également des mammifères emblématiques comme la Loutre, qui fréquente notamment le bassin du Clain, ou la Musaraigne aquatique, qui

affectionne les sources et petits ruisseaux. Cette dernière est connue sur Clain à Château-Garnier et sur ruisseau du Fontou à Payré.

La morphologie variable des rivières a favorisé l'installation de nombreuses espèces de libellules, dont certaines sont considérées comme patrimoniales. On peut ainsi observer l'Agrion de Mercure sur les petits ruisseaux, ou la Cordulie à corps fin les rivières bordées d'une ripisylve importante. La Charente accueille des libellules typiques des milieux courants : on y trouve par exemple 6 espèces de Gomphes parmi les 7 recensées dans le département. Parmi elles, le Gomphe de Graslin bénéficie d'une protection européenne.

La Bouleure, temporaire dans sa partie amont, abrite un crustacé primitif très rare en Poitou-Charentes : le Lépidure, dont les œufs peuvent supporter, sans dommage, un assec de plusieurs mois.

Les rivières, lorsqu'elles ne sont pas trop dégradées, sont bordées de forêts alluviales, c'est-à-dire de forêts inondables proches de la nappe du cours d'eau. Ces forêts sont réduites le plus souvent à un cordon d'arbres au niveau



Lépidure

Le Lépidure est un crustacé primitif, qui a très peu évolué depuis 220 Millions d'années. Il se développe dans des milieux humides temporaires tels que les ornières, les mares ou le lit des rivières à assèchement saisonnier. Les femelles déposent au fond de l'eau des œufs qui résistent à des assecs de plusieurs mois. Cette espèce ne bénéficie d'aucune mesure de protection. Elle est très rare en Poitou-Charentes et on n'en connaît que deux stations dans la Vienne, localisées dans le Pays civraisien, une dans la vallée de la Bouleure et l'autre dans la vallée de la Charente.



Loriot d'Europe

Le plumage jaune vif du mâle et son chant flûté ne sont pas sans rappeler les oiseaux exotiques. Le Loriot d'Europe est un migrateur qui passe l'hiver en Afrique orientale et arrive dans nos contrées fin avril ou début mai, pour se reproduire. Il fréquente alors de préférence les ripisylves et les boisements proches de zones humides. La femelle pond ses œufs dans un nid tissé avec soin, placé assez haut dans un arbre. Le couple devient très discret dès la naissance des poussins.



Loutre d'Europe

La Loutre, qui a bien failli disparaître de notre département à la fin du 20^e siècle, est aujourd'hui de retour dans quelques rivières du Pays civraisien. Son expansion actuelle, perceptible depuis 2003, n'est autre que le résultat de la protection réglementaire de l'espèce depuis 1972. Des indices de fréquentation ont été trouvés sur les rives du Clain, de la Clouère, de la Bouleure et de la Dive. Elle n'a pas encore été détectée sur le cours civraisien de la Charente. La présence très discrète de ce carnivore aquatique indique cependant une colonisation encore très fragile.



Bihoreau gris

Espèce nocturne de la famille des hérons, le Bihoreau gris arbore un plumage gris clair avec le dos et le haut de la tête noirs, ce qui fait ressortir ses yeux rouges. Il vit le long des cours d'eau ou sur les étangs et construit son nid dans un arbre sur la berge ou dans une forêt alluviale. Présent chez nous en période de reproduction, de mai à septembre, il hiverne sur les grands fleuves africains au sud du Sahara.

Photographies : Fabrice Cahiez (LPO), Samuel Ducept (Vienne Nature), Bruno Fillon (Vienne Nature), Miguel Galiedrat (Vienne Nature), Olivier Prévost (Vienne Nature), Nicolas Tranchant (Vienne Nature).

des rives, c'est la ripisylve. Dans le meilleur des cas, il s'agit d'une véritable forêt qui s'étend au-delà des berges, sur toute la largeur du lit majeur et de la terrasse alluviale du cours d'eau. Ces forêts sont composées, au niveau de l'eau, d'essences à bois tendre comme les Saules, et, un peu plus haut, d'essences à bois plus dur (Frênes, Aulnes et Ormes). Dans le Civraisien, on rencontre le plus souvent des forêts alluviales de Frênes, d'Aulnes et d'Ormes champêtres. Ces boisements représentent 83 % des forêts alluviales du bassin du Clain, où sont répertoriés 35 sites de forêts alluviales, sur une surface totale de plus de 50 ha : 4 sites sur la Bouleure, 3 sur la Clouère, 5 sur la Dive, 14 sur le Clain, 1 sur le Drion et 3 sur le Fontgrive. Les forêts alluviales sont des forêts linéaires. Leur surface moyenne se situe ici entre 1 et 2 ha. Près d'un tiers d'entre elles sont jugées en mauvais état de conservation : elles sont soit colonisées par des espèces envahissantes, soit trop entretenues (arbres d'une seule classe d'âge, pas de bois mort), soit plus assez inondées par des cours d'eau dont le régime hydrique a été profondément modifié (prélèvements d'eau, ouvrage hydraulique, etc.). De plus, une partie de ces forêts a été

plantée en Peupliers de culture (environ 30 %), ce qui constitue un important facteur de dégradation supplémentaire, cette essence étant beaucoup moins accueillante pour la faune et la flore.

Certaines forêts alluviales peuvent être véritablement marécageuses, comme c'est le cas à Payré, au niveau de la source du Fontou. La végétation herbacée est alors souvent constituée de divers Carex, d'Iris des marais, de Salicaire, d'Épilobe et de Reine des prés et parfois d'Oseille des marais.

Ces forêts riveraines, au-delà de leur intérêt pour de nombreuses espèces patrimoniales qui y trouvent un habitat approprié à leurs besoins, participent à la dépollution de l'eau et limitent les effets dévastateurs des crues en hiver et au printemps. En été, elles conservent une fraîcheur bienvenue qui favorise le maintien du niveau des cours d'eau.

Mares



Eaux closes souvent créées par l'Homme, elles abritent aujourd'hui une faune et une flore qui leur sont propres. Habitat de haut intérêt patrimonial, elles sont essentielles pour la conservation des amphibiens et des libellules.

Le Civraisien abrite à l'heure actuelle plus de 1 000 mares (1,2 mares/km²) réparties de façon hétérogène sur le territoire. Leur densité est beaucoup plus importante dans la partie nord-est, où les terres de brandes et de bornais, imperméables, ont favorisé leur création. Plus on se dirige vers le sud-ouest et plus les terres sont calcaires et drainantes, et par conséquent moins favorables. Entre les deux, s'intercalent les terres rouges à châtaignier, où l'on trouve encore de nombreuses mares.

Creusées par l'Homme, les mares avaient autrefois des usages très variés (abreuvoirs, vannerie, rouissages, réserves de poissons, etc.) et résultaient souvent d'exploitation de matériaux comme par exemple les marnes blanches. Aujourd'hui, si l'on ne les utilise plus guère, leur intérêt pour la biodiversité est reconnu.

Les mares de prairies sont les plus répandues en Pays civraisien (31 %). Localisées en milieux ouverts, elles abritent souvent une flore diversifiée (hélrophytes et hydrophytes) très attractive pour la faune qui s'en nourrit, s'y cache ou l'utilise comme support de ponte. C'est notamment le cas du Triton crêté et du Triton marbré qui ap-

précient les mares profondes riches en végétation. Les mares de lisières sont elles aussi très attractives. Localisées à la jonction de zones forestières et de milieux ouverts, elles représentent 17 % des mares du territoire.

Près d'un quart des mares sont localisées dans des fermes, hameaux ou villages. Si ces mares sont moins riches en biodiversité du fait de l'Homme qui, très souvent, y introduit des poissons des oiseaux domestiques, elles restent encore attractives pour certaines espèces d'amphibiens comme l'Alyte accoucheur et le Crapaud commun.

Au cours des 20 dernières années, l'urbanisation et les modifications des pratiques agricoles ont conduit à l'abandon et à la destruction de 35 % des mares du Pays. Ces milieux aquatiques sont pourtant des oasis de vie qu'il convient de préserver pour assurer la conservation d'une multitude d'espèces animales et végétales.



Râle d'eau

Le Râle d'eau est un petit oiseau haut sur pattes avec la queue relevée en pointe et un bec rouge long et courbé. Sa description peut être utile pour le reconnaître mais la plupart du temps, cet hôte des roselières et des végétations palustres se fait beaucoup plus entendre que voir. Il pousse alors une série de cris stridents et très sonores s'achevant par des grognements. Cette espèce est considérée comme en danger dans la région Poitou-Charentes.



Triton crêté

Le Triton crêté est un amphibien de grande taille (16 cm). Dans sa phase terrestre, il fréquente les zones de boisement, de fourrés et de haies, où il capture des petits invertébrés tels que des vers, des limaces et des insectes. Il se reproduit dans l'eau et migre au printemps, de seulement quelques centaines de mètres, de préférence vers une mare de prairies, profonde, avec une eau de bonne qualité, riche en végétation aquatique et sans poissons. Cette espèce, encore assez commune dans le Pays civraisien, est inscrite sur la liste rouge des amphibiens menacés en Poitou-Charentes.

Photographies : Thomas Bodin (Vienne Nature), Michel Bramard (Vienne Nature), Samuel Ducept (Vienne Nature), Cédric Faivre (LPO Vienne), David Ollivier (Vienne Nature).



Couleuvre d'Esculape

Cette grande couleuvre vert olive peut mesurer près de 1,50 m. Elle fréquente les cotaux rocheux, les bois, les prairies et leurs lisières. Très agile, elle n'hésite pas à grimper dans les haies et les arbres. Ce serpent totalement inoffensif se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux et parfois de reptiles. Les femelles pondent leurs œufs dans les tas de compost, de feuilles ou de pierres. La couleuvre d'Esculape, protégée par la loi, semble en expansion dans le département et est assez commune dans le Civraisien.



Circaète Jean-le-Blanc

Le Circaète Jean-le-Blanc est le plus grand des rapaces nicheurs du Poitou-Charentes, où sa population est estimée à une cinquantaine de couples, dont 3 ou 4 dans le Civraisien. Il se nourrit exclusivement de reptiles (serpents et lézards), ce qui l'oblige à passer la moitié de l'année sur le continent africain. Il ne séjourne sous nos latitudes que de mars à septembre, le temps de la reproduction. On sait que l'aire est placée dans un conifère et que la femelle y pond un œuf unique, mais l'espèce demeure mal connue en raison de sa grande discrétion.

Photographies : Anabis (Flickr), Samuel Ducept (Vienne Nature), Jean-Guy Couteau (LPO Vienne), Nicolas Tranchant (Vienne Nature).

Dispersés sur le territoire, bois et landes ne sont présents qu'à l'état relictuel dans le Civraisien. Ils hébergent encore, malgré tout, quelques espèces dont le statut est préoccupant.

Avec seulement 10 000 ha de bois représentant environ 11 % de son territoire, le Pays civraisien est le secteur le plus dépourvu en arbres du département. On n'y voit aucun grand massif forestier et, si les bosquets sont nombreux, ils restent de petite taille et relativement épars. Les terres rouges présentent des prédispositions naturelles à l'accueil du châtaignier, arbre ancré dans le patrimoine local. Ainsi, la majorité des massifs du pays sont des chênaies acidophiles conduites en taillis ou en taillis sous futaie.

Ce type de forêt est assez pauvre en terme de diversité floristique et n'abrite pas d'espèce patrimoniale.

Les plus grands espaces boisés (hors forêts alluviales) sont concentrés sur les communes de la Chapelle-Bâton (Bois des Chevreux), Couhé (Bois de la Morcière), Genouillé (Bois des Dames) et Anché (Bois des Coussières).

Les cartes du 18^e siècle font apparaître plusieurs zones de landes, notamment au nord-est de Brion puis sur une ligne reliant Anché à Château-Garnier. Quelques taches parsemaient alors aussi le quart sud-est, dans le triangle Champniers, Payroux, Genouillé.

Ces milieux ont aujourd'hui disparu : le dernier inventaire des landes du Poitou-Charentes ne laisse apparaître que quelques rares secteurs autour de Château-Garnier (Brandes de l'Épine) et de Champagné-Saint-Hilaire (Pâtural des Chiens).

La diminution puis la perte de la plupart de ces zones de landes ont malheureusement entraîné le déclin puis la disparition d'espèces. L'Azuré des mouillères, par exemple, signalé aux alentours de Couhé au début du 20^e siècle, n'a pas été revu depuis. Ce papillon, lié à la gentiane pneumonanthe, fréquente ce type de milieu. Il n'est présent désormais que sur un seul site en Poitou-Charentes.

En ce qui concerne les oiseaux, on y rencontre notamment la Linotte mélodieuse et les busards. Busards cendrés et Busards Saint-Martin offrent au printemps un spectacle sans pareil de voltiges aériennes au moment des parades nuptiales.

Les secteurs de bois et landes sont également fréquentés par la Couleuvre d'Esculape, un serpent inoffensif, aussi discret qu'élégant.

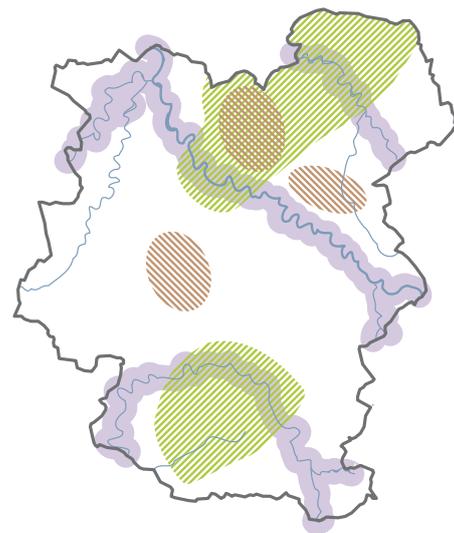
Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances de la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

Oiseaux

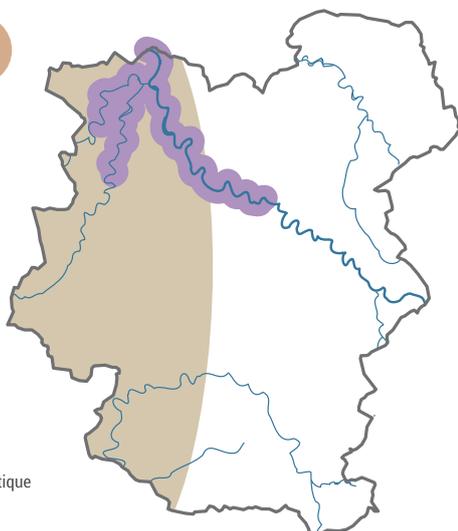
-  Circaète Jean-le-Blanc
-  Chevêche d'Athéna
-  Bihoreau gris



Le bocage est très favorable à la Chevêche d'Athéna pour sa nidification et son alimentation. Le Circaète Jean-le-Blanc, quant à lui, fréquente les bois et les zones de landes et de régénération forestière, où il trouve les reptiles qui composent son alimentation. La végétation rivulaire des cours d'eau, encore bien préservée, est un refuge pour le Lorient d'Europe et le Bihoreau gris.

Mammifères

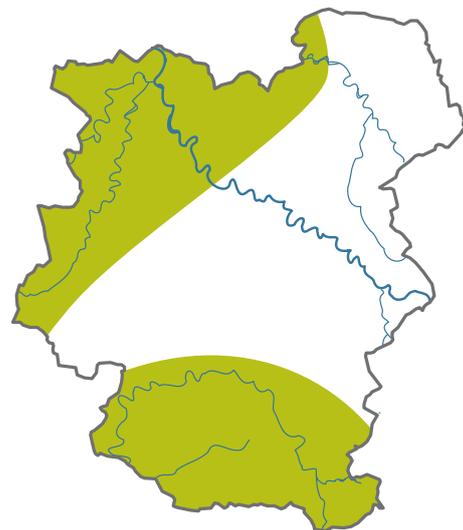
-  Mammifères semi-aquatique
-  Genette



Les secteurs de bocage ainsi que les vallées du Clain, de la Bouleure et de la Charente sont le terrain d'élection de la Genette qui montre ici une présence régulière dans le prolongement du Pays des six vallées. La Loutre occupe depuis plus de 10 ans les cours de la Bouleure et du Clain. Ce secteur constitue l'un des principaux refuges de l'espèce dans le département. Le Campagnol amphibie est présent sur la plupart des cours d'eau.

Reptiles

-  Couleuvre d'Esculape



Les zones de lande, les boisements et les vallées offrent des conditions favorables au développement des reptiles : 7 des 12 espèces connues dans le département y ont été observées, notamment la Couleuvre d'Esculape, vue de façon régulière dans la vallée de la Charente ainsi que dans le secteur nord du pays. Les corridors biologiques constitués par les vallées sont d'une importance primordiale pour la conservation de cette espèce et pour les reptiles en général.

Amphibiens

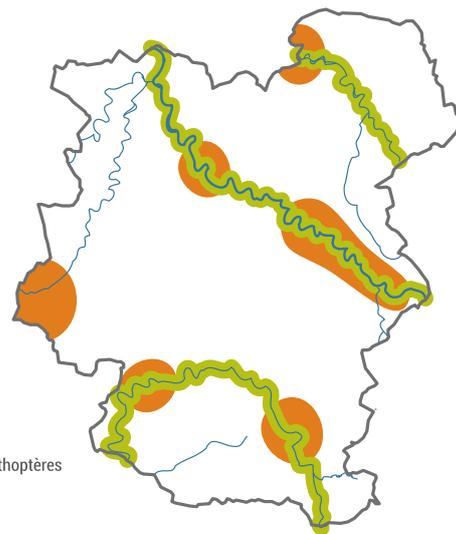
- Intérêt fort
- Intérêt faible



Sur les 17 espèces d'amphibiens présentes dans le département, 14 ont été observées dans ce territoire. Excepté dans la partie sud-ouest et dans les vallées, la densité des mares est relativement importante et nombreux sont les sites propices à la reproduction de ces vertébrés. Parmi eux, on peut signaler les gros tritons que sont le Triton crêté, le Triton marbré ainsi que leur hybride le Triton de Blasius. Au nord-est du pays, les zones humides sont favorables à la conservation du Crapaud calamite.

Insectes

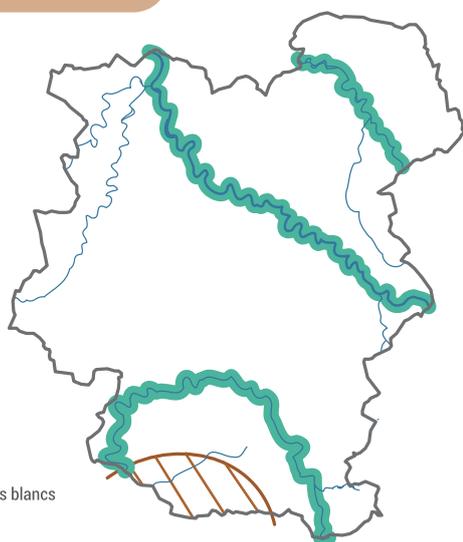
- Zones à gomphes
- Zones à papillons et orthoptères des prairies humides



Les prairies humides accueillent des cohortes d'insectes. Les habitats propices qu'elles représentent attirent des espèces spécifiques. Damier de la succise et Cuivré des marais chez les papillons, Criquet ensanglanté et Criquet des roseaux chez les orthoptères en sont les principaux acteurs. Les cours de la Charente et du Clain sont quant à eux importants pour la conservation des libellules des eaux courantes comme les Gomphidés.

Poissons & Crustacés

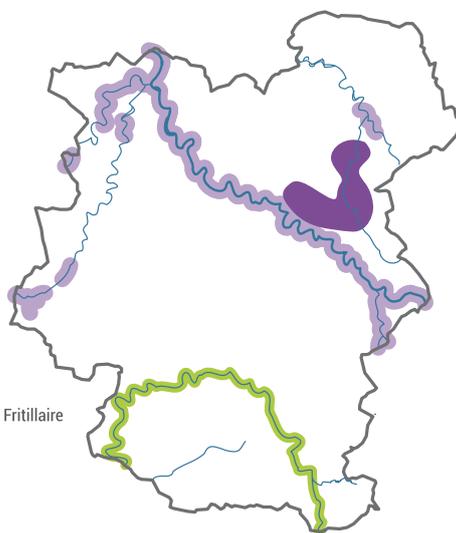
- Brochet
- Écrevisse à pieds blancs



La Charente, sur son parcours de 40 km dans notre département, présente, avec ses prairies riveraines inondées au printemps, des secteurs favorables à la reproduction du Brochet. De plus, deux de ses cinq affluents abritent encore des populations d'Écrevisses à pieds blancs. Le nord du pays est arrosé par des rivières du bassin du Clain (le Clain, la Clouère, la Bouleure, le Bé). La plupart de ces cours d'eau et leurs zones humides associées présentent un intérêt majeur pour la reproduction du Brochet et certains, comme le Bé, sont également propices à la reproduction de la Truite fario.

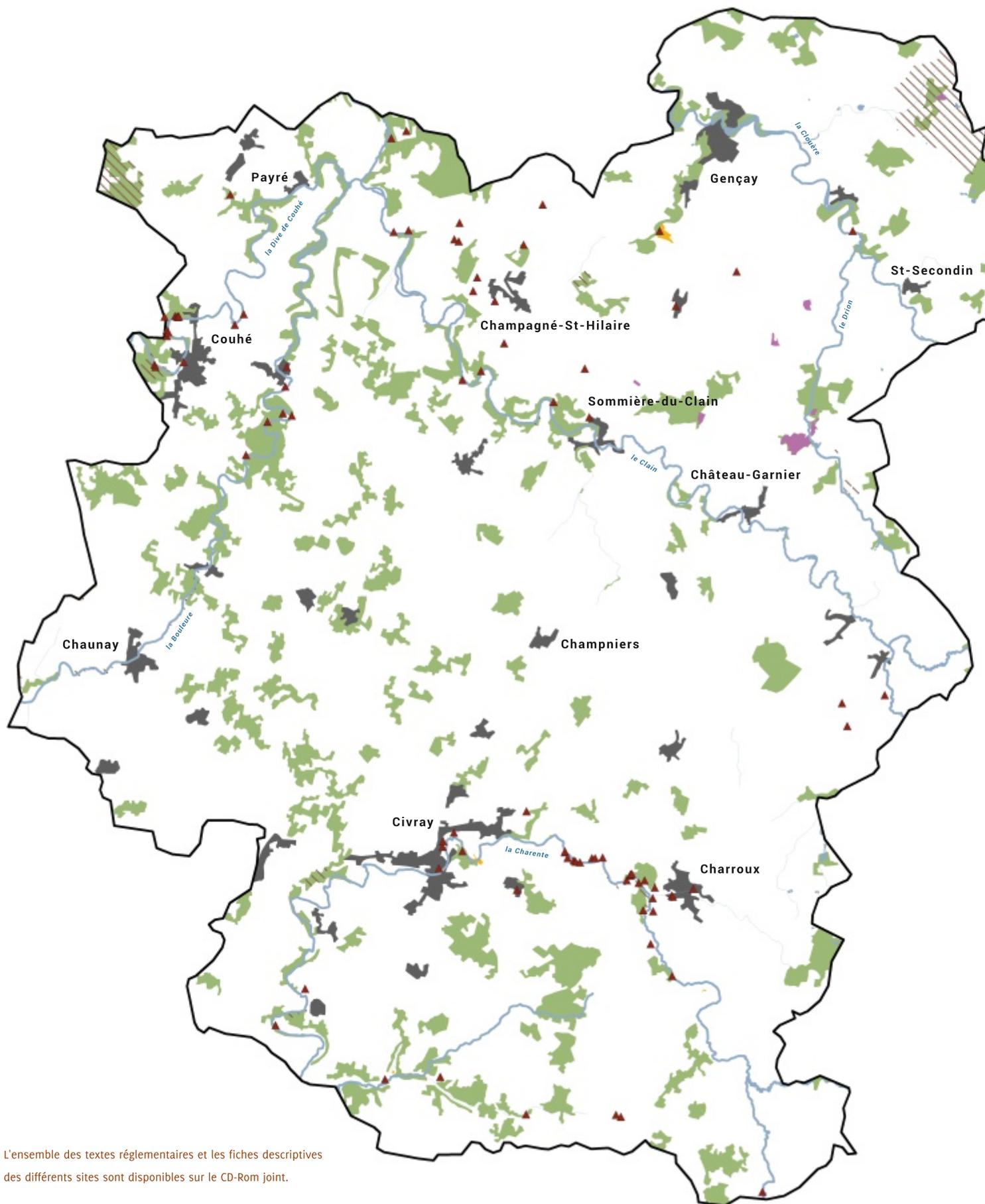
Flore

- Prairies inondables à Fritillaire
- Landes
- Vallée de la Charente



Les vallées du Clain, de la Clouère et de la Bouleure, sont bordées de nombreuses prairies inondables favorables à la flore des zones humides, dont l'ambassadrice est la Fritillaire pintade. La Vallée de la Charente quant à elle renferme une diversité remarquable de milieux alluviaux et de versants : forêt alluviale, boisement de pentes, prairies... Les landes situées sur les communes de Château-Garnier et de la Ferrière-Airoux viennent compléter la richesse locale en abritant une biodiversité spécifique et originale.

Enjeux sur le territoire



L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.

Au total, 248 espèces patrimoniales ont été recensées dans le pays civraisien. La multiplicité des habitats naturels et la diversité des entités paysagères sont à l'origine de cette richesse écologique. Les espèces patrimoniales sont concentrées autour des zones bocagères et des zones humides, mais aussi dans les rares secteurs de landes.

Des menaces permanentes

Si le pays compte un grand nombre d'espèces patrimoniales, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

- Entre 1986 et 2006, 35 % des mares ont disparu dans le pays (Vienne Nature, 2008) ce qui réduit le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements ou des assecs qui mettent en péril la reproduction des poissons, notamment le Brochet, qui ont besoin de périodes durables d'inondations.
- Ces 50 dernières années ont vu disparaître 75 % des haies entre le Ruffecois et le sud du Civraisien. Ces habitats remarquables pour les oiseaux du bocage mais aussi pour les reptiles et les amphibiens sont en nette régression. L'agrandissement des parcelles agricoles est en grande partie à l'origine de cette disparition.
- Des infrastructures morcellent le paysage et sectionnent les corridors de passage des espèces. Le pays est particulièrement concerné par la Ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux qui entaille sévèrement le bocage du secteur de Chaunay, à l'extrême ouest du pays.

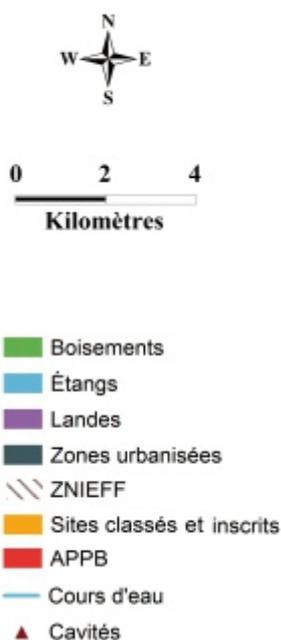
Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

Le pays ne compte aucun site identifié au titre de la politique européenne Natura 2000. Il est cependant limitrophe avec la « Plaine de la Mothe-Saint-Héray et Lezay », dans les Deux-Sèvres, identifiée pour la conservation des oiseaux de plaine, notamment l'Outarde canepetière.

Les 11 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) décrites sur la totalité du pays témoignent de la richesse du territoire.

Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire :

Pour assurer la préservation des sites naturels dont la grande valeur paysagère est reconnue, 4 sites sont inscrits à l'inventaire des sites pittoresques dont les Grottes du Chaffaud à Savigné ou encore la Fontaine du Puyrabier.



Espèces patrimoniales



Triton marbré



Fritillaire pintade



Martin-pêcheur d'Europe



Damier de la succise

Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays civraisien a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation. La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées dans le Pays ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

MAMMIFÈRES

Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*, **Genette commune** *Genetta genetta*, **Grand Murin** *Myotis myotis*, **Loutre d'Europe** *Lutra lutra*, **Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*, **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*, **Petit Rhinolophe** *Rhinolophus hipposideros*, **Pipistrelle commune** *Pipistrellus pipistrellus*, **Pipistrelle de Kuhl** *Pipistrellus kuhlii*, **Sérotine commune** *Eptesicus serotinus*.

OISEAUX

Alouette lulu *Lullula arborea*, **Balbuzard pêcheur** *Pandion haliaetus*, **Bihoreau gris** *Nycticorax nycticorax*, **Bouscarle de Cetti** *Cettia cetti*, **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua*, **Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus*, **Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio*, **Râle d'eau** *Rallus aquaticus*.

REPTILES

Couleuvre à collier *Natrix natrix*, **Couleuvre d'Esculape** *Zamenis longissimus*, **Couleuvre verte et jaune** *Hierophis viridiflavus*, **Vipère aspic** *Vipera aspis*.

AMPHIBIENS

Crapaud commun *Bufo bufo*, **Grenouille agile** *Rana dalmatina*, **Pélodyte ponctué** *Pelodytes punctatus*, **Rainette verte** *Hyla arborea*, **Triton crêté** *Triturus cristatus*, **Triton de Blasius** *Triturus hyb. Blasius*, **Triton marbré** *Triturus marmoratus*, **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*.

ODONATES (LIBELLULES)

Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*, **Leste des bois** *Lestes dryas*, **Leste sauvage** *Lestes barbarus*, **Leste verdoyant** *Lestes virens*, **Orthétrum bleuissant** *Orthetrum coerulescens*.

LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

Argus frêle *Cupido minimus*, **Cuivré des marais** *Lycaena dispar*, **Damier de la succise** *Euphydryas aurinia*, **Échiquier** *Carterocephalus palaemon*, **Mélitée des centaures** *Melitaea phoebe*, **Thécla de l'orme** *Satyrion w-album*, **Thécla du prunier** *Satyrion pruni*.

CRUSTACÉS

Écrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes*.

MOLLUSQUES

Mulette épaisse *Unio crassus*.

FLORE

Achillée sternutatoire *Achillea ptarmica*, **Fritillaire pintade** *Fritillaria meleagris* subsp. *meleagris*, **Gaillet boréal** *Galium boreale*, **Gratiolle officinale** *Gratiola officinalis*, **Renoncule à feuilles d'Ophioglosse** *Ranunculus ophioglossifolius*, **Orchis militaire** *Orchis militaris*, **Ophioglosse commun** *Ophioglossum vulgatum*, **Gesse de Pannonie** *Lathyrus pannonicus*.

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Conclusion générale

La diversité des habitats naturels du Pays civraisien permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Les principaux atouts du pays se situent dans les quelques zones bocagères encore parfaitement préservées ainsi que dans les milieux humides (forêts alluviales, mares, prairies humides).

Malgré l'utilisation massive des herbicides, les vastes zones agricoles abritent encore quelques espèces botaniques autrefois communes mais aujourd'hui partout en déclin : les messicoles, plantes compagnes des moissons.

La prise en compte et la conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements - Trame Verte - et les rivières, mares et ruisseaux - Trame Bleue - qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'un pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des Pays.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	779	48
Vertébrés	Mammifères	65	52	25
	Oiseaux	288	173	114
	Reptiles	12	7	7
	Amphibiens	17	14	14
Invertébrés	Odonates	61	48	19
	Lépidoptères	105	75	14
	Mollusques bivalves	7	6	2
	Écrevisses	4	4	1

Caractérisé par ses terres rouges, ses zones bocagères, à l'ouest et dans les terres froides, et les deux grands bassins versants de la Vienne et de la Charente, le Pays civraisien accueille 248 espèces patrimoniales.

Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.

Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
www.vienne-nature.asso.fr

05 49 88 99 04
vienne.nature@wanadoo.fr



VIENNE

**Ligue pour la Protection
des Oiseaux de la Vienne**

389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
<http://vienne.lpo.fr>

05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus
et de caractères libres : Delicious, Linux Bioninum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions
979-10-91613-00-2 ISBN Collection
979-10-91613-07-1 ISBN

Partenaires financiers :

